



INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE DÉFENSIVE : PHYSIONOMIE NATIONALE DU RISQUE FINANCIER

Depuis le 1^{er} janvier 2006, les renseignements généraux ont recensé 1.578 cas de vulnérabilités ou d'agressions économiques hostiles, concernant 888 entreprises (sur plus de 2.000 sensibilisées).

La surface statistique ainsi offerte à l'analyse permet aujourd'hui d'isoler et d'examiner, par natures de risques, les contours de la physionomie nationale de l'insécurité économique.

Celle-ci a été cartographiée autour de huit familles de risques distincts :

- atteintes aux savoir-faire,
- atteintes physiques sur sites,
- atteintes à la réputation,
- risques liés aux intrusions consenties,
- risques de nature informatique,
- risques liés à l'humain,
- fragilisations orchestrées,
- risques financiers et/ou capitalistiques.

Les risques financiers, sur la base d'un rapport présenté par M. Roger Mongereau, ont récemment fait l'objet d'un avis du Conseil économique et social, intitulé « *Intelligence économique, risques financiers et stratégies des entreprises* ».

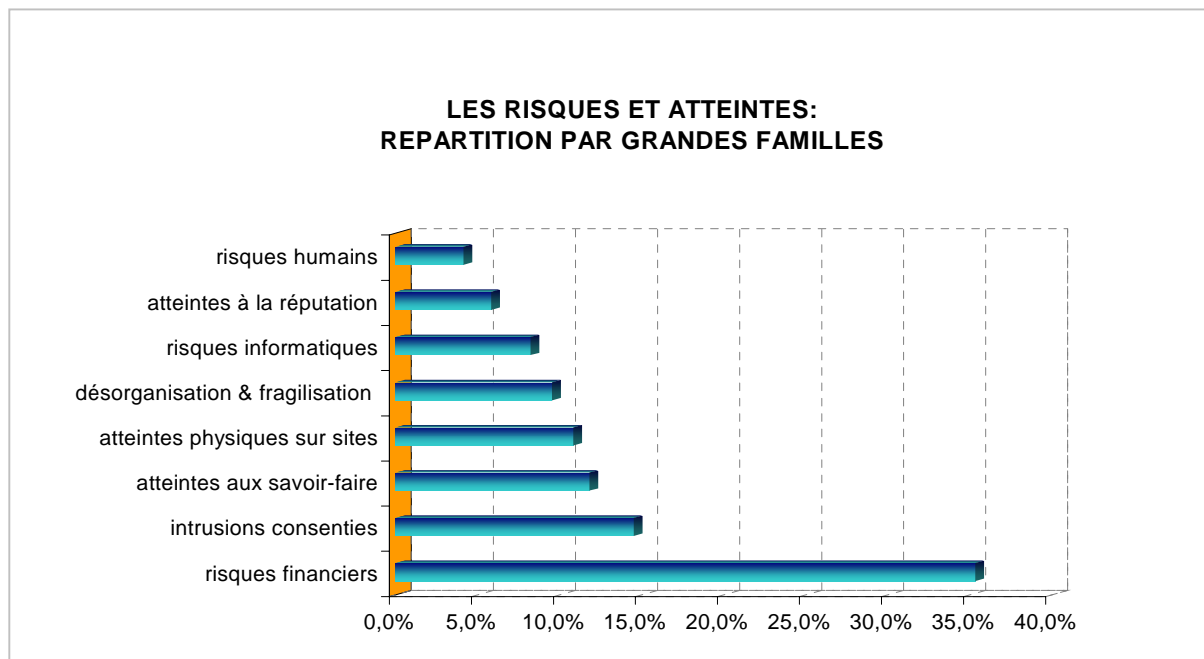
L'actualité ainsi conférée à ce type d'insécurité économique est largement confortée par la place qu'occupe ce type de fragilités ou atteintes dans les constats dressés, sous un angle défensif, par les renseignements généraux.

Très prépondérante parmi l'ensemble des risques **(I)**, cette famille d'atteintes économiques se caractérise par un taux de commission important **(II)** et une grande diversité opératoire **(III)**. Reposant sur des logiques moins territoriales **(IV)** ou catégorielles **(V)** que sectorielles **(VI)**, l'agression financière des entreprises est aujourd'hui le fait d'opérateurs hostiles bien identifiés **(VII)**.

I -- FORTE PRÉPONDÉRENCE STATISTIQUE DU RISQUE FINANCIER

Avec 557 cas sur 1578 signalés, les risques de nature financière représentent à eux seuls 35,2% des cas d'insécurité économique.

Ils présentent une fréquence d'apparition plus de deux fois supérieure à celle de la catégorie de risques suivante.



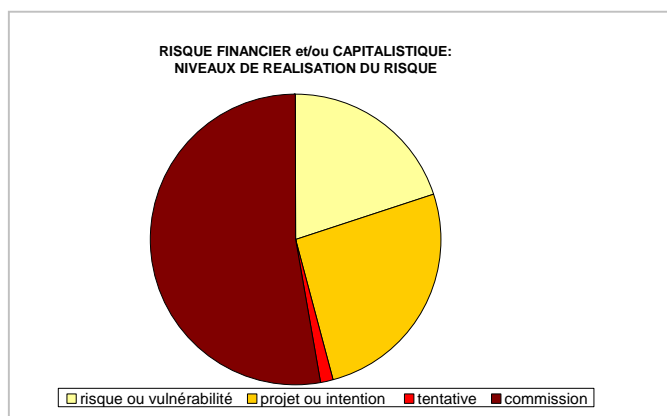
II – LES NIVEAUX DE COMMISSION DES ATTEINTES FINANCIÈRES

L'agressivité des actions économiques offensives se mesure par les niveaux de commission des faits constatés.

Sous cet angle de vue, on constate que les signalements d'insécurité financière traitent, dans plus de la moitié des cas (52.7%), de comportements offensifs commis et avérés, et non sur de simples vulnérabilités passives et/ou structurelles.

Ce taux de « passage à l'acte » est cependant nettement moins élevé que les 61.2% relevés pour l'ensemble des huit familles de risques.

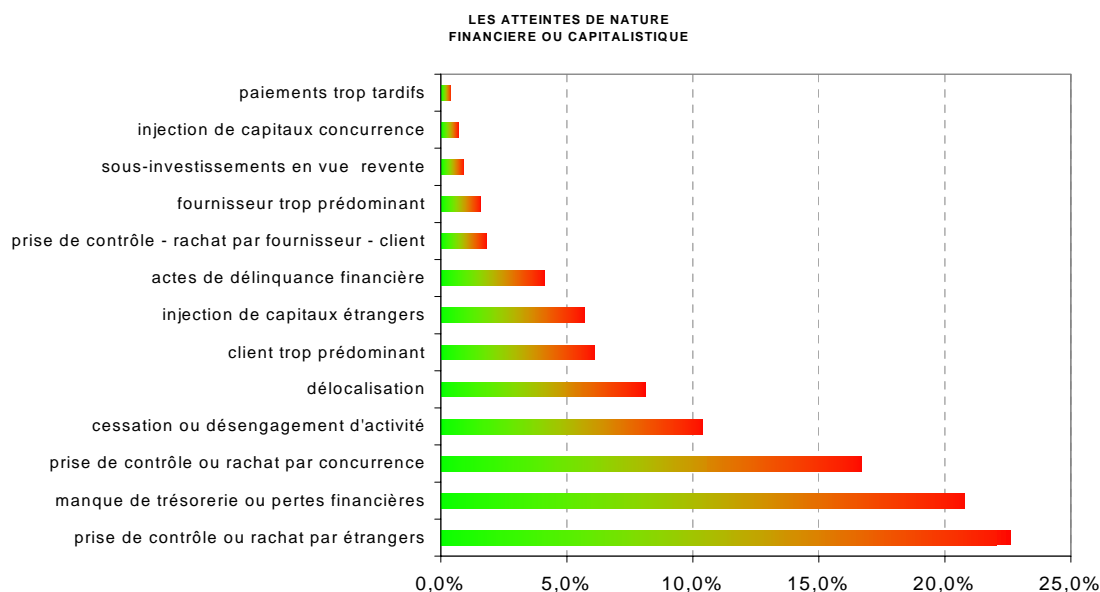
Bien que plus fréquente que les autres types d'atteintes (Cf. I), l'agression financière est donc moins fréquemment menée à son terme que les autres, probablement du fait qu'elle est souvent plus difficile à réaliser.



III – GRANDE DIVERSITÉ DES RISQUES FINANCIERS et/ou CAPITALISTIQUES

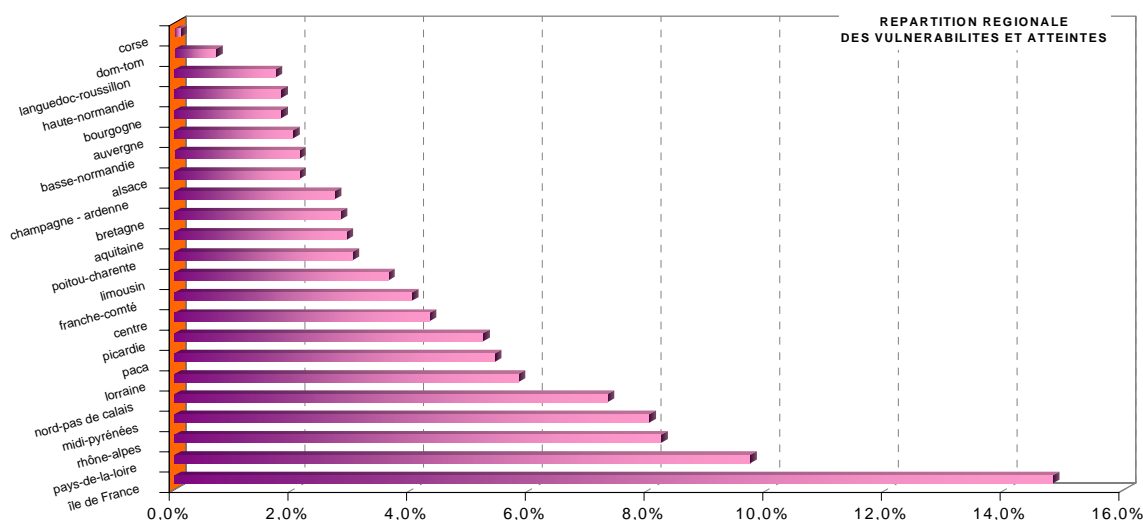
Ainsi quantifié, le risque financier et/ou capitalistique doit être examiné dans sa pluralité, tant les modes d'agressions sont diversifiés.

En témoigne la répartition fréquentielle des 13 sous-risques financiers, parmi lesquels on relève que les « fragilités de caisses » (manque de trésorerie ou pertes financières) n'apparaissent que dans 20.8% des cas. A contre-pied de l'idée trop fréquemment admise, il apparaît donc que les actions de « dépeçages » d'entreprises en situation de faiblesse sont loin de constituer l'essentiel de l'insécurité économique financière.



IV - ABSENCE DE STRATÉGIE TERRITORIALE DES AGRESSEURS ÉCONOMIQUES

La répartition des atteintes ou agressions financières sur l'ensemble du territoire ressemble à s'y méprendre à celle relative à l'ensemble de tous les risques confondus. Les régions réputées les moins dynamiques sur le plan économique ne sont pas les plus touchées par ce type de risques. La cartographie des agressions financières et/ou capitalistiques ne repose donc sur aucune logique géographique, et doit reposer sur d'autres paramètres de ciblage.



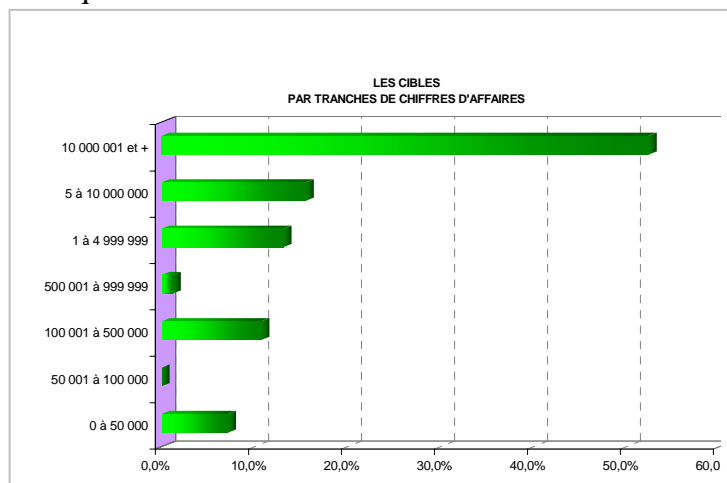
V – ABSENCE DE FRAGILITÉS CATÉGORIELLES DES ENTREPRISES

392 entreprises concernées par le risques financier ont fait l'objet d'une étude détaillée, aux fins de déterminer si une proportion significative d'entre elles présentait des caractéristiques communes, pouvant être interprétées comme des signaux prédisposant une société à être victime d'une agression de ce type.

Tout comme pour les entreprises stratégiques ou les PMI-PME, au sujet desquelles les mêmes études ont été menées ces derniers mois, aucune des caractéristiques d'entreprises, étudiées par strates (capital social, chiffre d'affaires, effectifs,...), ne s'est avérée génératrice d'une fréquence d'agression statistiquement notable.

Seules les fortes valeurs ajoutées constituent, sans surprise, un facteur attractif.

On relève à l'inverse que les faibles chiffres d'affaires, supposés être des indicateurs visibles de la fragilité des sociétés, sont loin d'être corrélés à la fréquence des agressions financières.



Le taux de victimisation financière d'une entreprise ne dépend donc pas plus de ses résultats ou de son poids que de son implantation géographique.

De même, les entreprises dites stratégiques et les unités membres de pôles de compétitivité ne font respectivement l'objet que de 11,7% et 1,8% des agressions de nature financière.

Il se confirme donc à nouveau qu'un acteur économique sera préférentiellement ciblé en raison de son secteur d'activité, susceptible à un moment donné d'attiser les convoitises d'opérateurs externes hostiles.

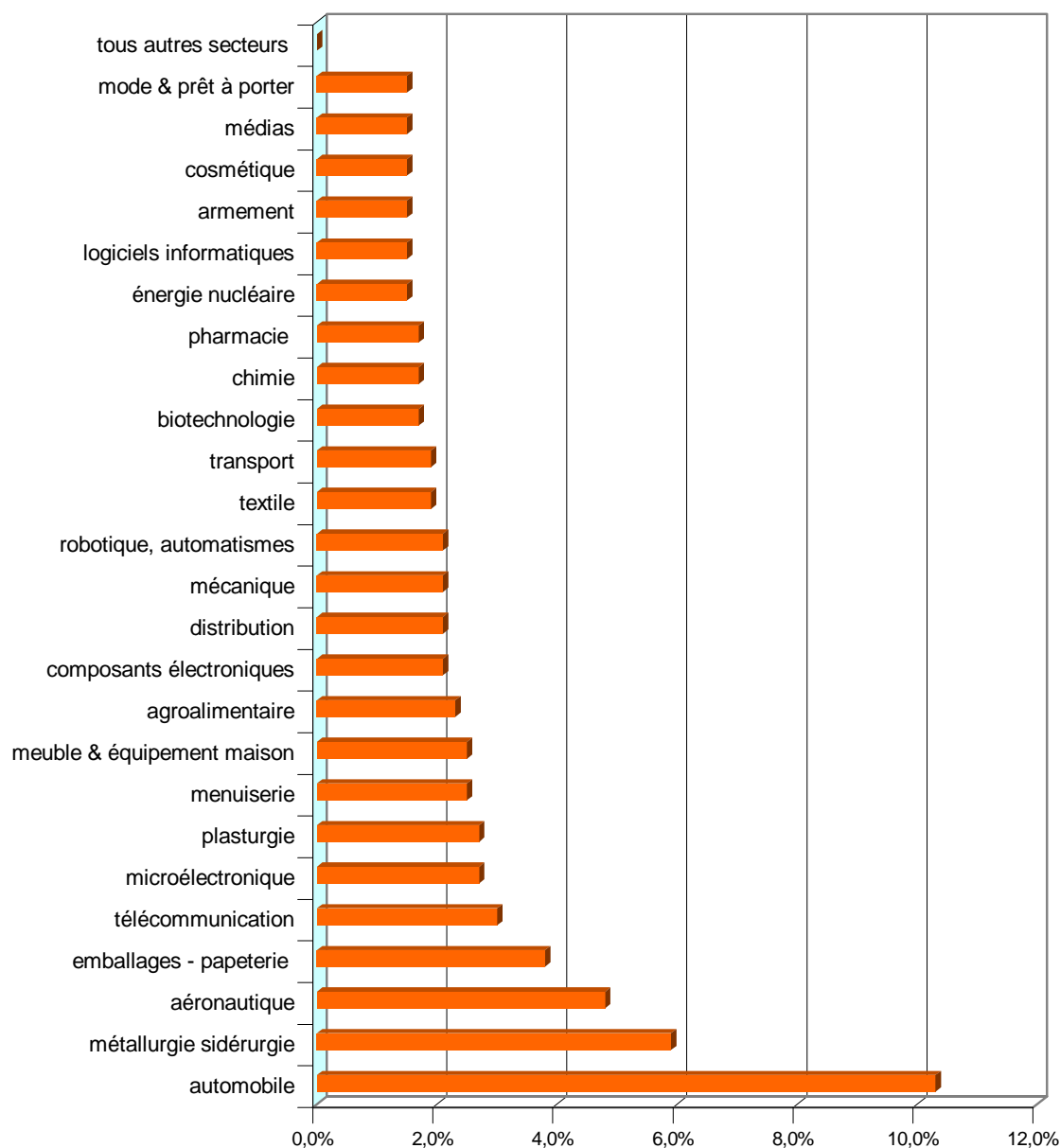
VI – LES SECTEURS LES PLUS VISÉS

Les entreprises ayant présenté une vulnérabilité ou ayant subi une atteinte de nature financière évoluent dans 93 secteurs d'activités distincts (Cf. page suivante).

Près de la moitié (48,9%) des risques ou agressions de cette nature ont été concentrés sur 14 secteurs : Automobile, métallurgie et sidérurgie, aéronautique, emballage et papeterie, télécommunications, microélectronique, plasturgie, menuiserie, meuble et équipement de la maison, agroalimentaire, composants électroniques, distribution, mécanique, robotique et automatismes.

Or, tous types de risques confondus, le taux de ciblage constaté sur ces 14 activités retombe de 48,9% à 39,4%. Il est ainsi démontré que le risque financier et/ou capitalistique constitue, pour ces secteurs, une menace spécifique méritant l'attention des pouvoirs publics.

FREQUENCE DES AGRESSIONS FINANCIERES PAR SECTEURS D'ACTIVITES



VI – LES NATIONS LES PLUS OFFENSIVES

Le recensement des situations ou actions offensives de nature financière a abouti à l'identification de 368 auteurs, identifiés sous 34 nationalités différentes. En première lecture, ce palmarès de l'offensivité économique financière ne diffère pas sensiblement du classement des nations les plus agressives dans d'autres modalités d'agressions.

Il permet en revanche, par comparaison avec le classement « tous risques confondus », d'identifier les pays qui s'avèrent préférer les atteintes financières aux autres modes d'agressions économique. Tel est le cas de la France, les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, l'Inde, le Canada, les Pays-Bas, la Belgique.

On relève parallèlement la mise en évidence de la tendance inverse pour le Japon et surtout la Chine qui, dans une proportion frôlant le double, délaissent les agressions de nature financière au profit d'autres modes opératoires.

